

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 38 (1904)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Décembre 1904.

Ce Journal paraît une fois par mois.

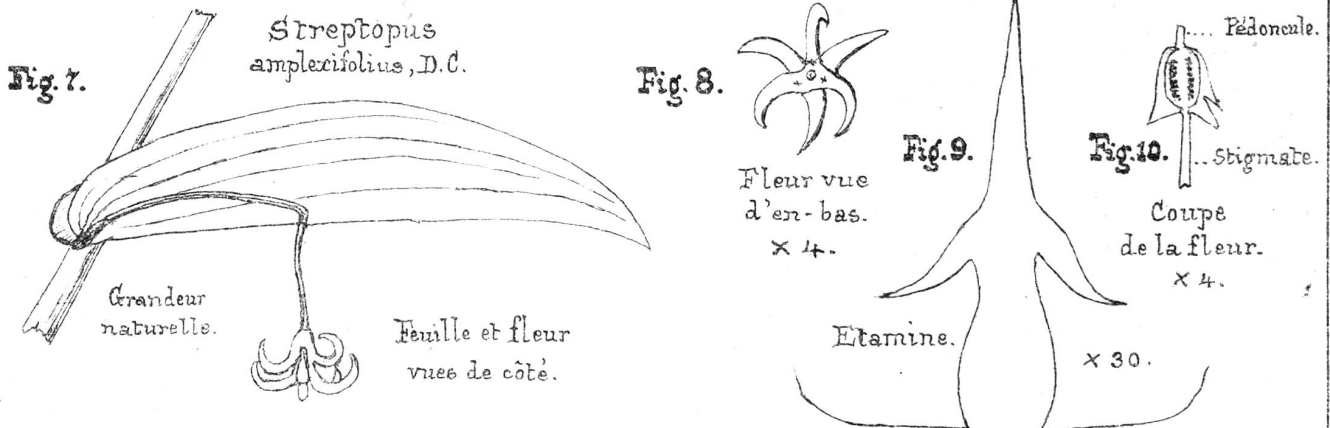
On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LE STREPTOPE À FEUILLES EMBRASSANTES

(*Streptopus amplexifolius*, D.C.)

(SUITE ET FIN)

Les fleurs ont un pédoncule réfléchi (Fig. 7) coudé à son milieu. Cette disposition a donné le nom de la plante (ΣΤΡΕΠΤΟΣ = réfléchi, ΠΟΥΣ = pied = pédoncule). Ce pédoncule, filiforme, naît à l'aisselle des feuilles, s'applique contre la face inférieure du limbe foliaire, puis se réfléchit brusquement à angle droit, parfois même à angle aigu. Le périclype, campanuliforme, est blanc, parfois légèrement violacé. Ses six divisions sont distinctes presque jusqu'au pédoncule (Fig. 7), réfléchies au sommet (Fig. 7 et 8), nectarifères à la base. Les six étamines sont insérées à la base des pièces du périclype (Fig. 9). Le style est filiforme et le stigmate entier (Fig. 10). L'ovaire a trois loges uniovulées. La baie est rouge, obovoïde, légèrement étranglée à son équateur.



Distribution géographique : - Le Streptope habite les forêts des montagnes de l'Europe centrale, où il s'élève jusqu'à la région des arbustes rabougris. Il se trouve aussi au Kamtchatka, au nord du Japon, dans l'Alaska et le Groenland.

On le rencontre dans les Vosges, les Alpes, le Jura. Il est donc calciphile et siliciphile.

Dans le haut Jura central, il est disséminé et ne pousse guère que dans les endroits

marnes, ombragés, exposés au nord.

À Soullères, l'érosion a enlevé toute la calotte de la montagne. Les couches jurassi-
ques supérieures et moyennes ont disparu. À mi-hauteur des flancs émergent, en une
ceinture continue, les bancs puissants des marnes argoviennes portant de belles forêts de
hauts sapins. C'est dans ces forêts que notre plante a élu domicile sans autres compagnons
que les grandes agaricinées et les polytrics. Les autres plantes typiques de cette formation
(*Blechnum**, *Maianthemum* à deux feuilles, *Ponces*, *Hieracium* des forêts) se tiennent à la
lisière du bois.

Au fond de la Combe du Valanvron, au-dessous du Fief, les marnes argoviennes émer-
gent aussi. Là encore prospère le streptope, de même qu'à la Combe-Brosse (Chasseral), où la
rupture du Séquanien a formé une combe argovienne. Toutes ces stations sont humides, som-
bres et froides et leurs plantes sont disposées de façon à se garantir du froid et à bien employer
le peu d'énergie lumineuse qui parvient jusqu'à elles.

Pour résister au froid, notre plante enterre ses parties vivaces; seules les parties aériennes
sont annuelles. En outre, son limbe foliaire est tapissé d'un épiderme aëri-fère, mauvais con-
ducteur des ondes thermiques. Hygrophyte, elle recueille avec soin, comme toutes ses congénères,
l'eau dont elle dispose, elle ne la dépense aussi qu'à bon escient. Economiser l'eau est, sem-
ble-t-il, le grand sauci des plantes des terrains humides.

Voyons la nôtre de plus près: Les feuilles des parties supérieure et moyenne de la plante sont
disposées de façon à ce que leur limbe soit parallèle à la surface du sol (Fig. 2. - Les feuilles qui, dans
la figure, font exception à cette règle, avaient été blessées). Seule leur extrémité libre est un peu réflé-
chie vers le bas. Cette extrémité correspond parfois au centre du limbe d'une feuille placée au-dessous.
Alors, une partie de l'eau tombée sur la feuille supérieure se forme en gouttelettes qui tombent sur
la feuille située plus bas. L'autre partie coule vers l'insertion de la feuille et, dirigée par les oréi-
lètes, descend en suivant la tige: L'eau qui tombe ou qui se condense sur la partie du limbe ré-
pondant à la tige suit le même chemin. Ce fait est prouvé expérimentalement. Bien des fois j'ai pul-
vérisé de l'eau au-dessus de la plante: les gouttes formées sur les feuilles ont toujours obéi à ce mé-
canisme.

Un autre fait résulte encore du parallélisme des feuilles: les ramifications du corps aérien se
rapprochent de plus en plus de l'horizontale; feuilles et tiges finissent par faire entre elles un angle
très aigu (Fig. 3).

La tige est très rigide; les feuilles le sont aussi. Le moindre soufflé de vent fait trembler tout le
corps aérien. L'eau tombe alors directement sur le sol, au dessous des feuilles. Retenue par l'humus, elle
est encore utile à la plante. En aucun cas l'eau ne séjourne sur la feuille, parce qu'elle n'adhère pas
au limbe. L'eau qui tombe sur la plante n'a donc pas le temps de s'évaporer.

Le Streptope habite les lieux humides. Il est donc, comme nous l'avons dit, hygrophile; simulta-
nément son organisme est aërophile. Il peut ainsi au besoin braver la sécheresse. Cette vue théori-
que est juste. Dans un « essert » voisin, notre plante prospère au soleil, à peine protégée par l'ombre des
saules et des jeunes hêtres. Réciproquement, le grand ubiquiste de nos régions, le sapin, est aërophile

(*) Voir Rameau de Sapin 1901, page 1 et 5.

et hygrophile. Comme tel, il orne les sommets arides et rocailleux et se complait dans les tourbières les plus humides. D'autres plantes présentent le même phénomène. Ce sont entre autres l'airelle-myrtille, le pin à crochets, le bouleau pubescent.

D^r E. Robert-Tissot.

CONTRIBUTION À LA MALACOLOGIE JURASSIENNE

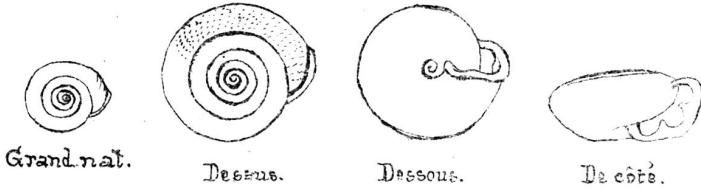
La lecture de quelques renseignements consacrés à la malacologie dans l'article "Jura" du nouveau Dictionnaire géographique de la Suisse, m'a suggéré l'idée de publier quelques-unes des observations faites, en passant, dans mes courses bryologiques, sur les mollusques jurassiens, dans l'espoir qu'elles pourront intéresser quelques-uns des lecteurs du "Rameau de Sapin".

Entre les espèces plutôt rares, mentionnées dans cet article et dans d'autres qui suivront, j'ai observé dans la partie du Jura que j'habite, toutes les espèces communément répandues, ainsi que bon nombre d'autres, plutôt disséminées, et quelques variétés assez rares d'espèces communes.

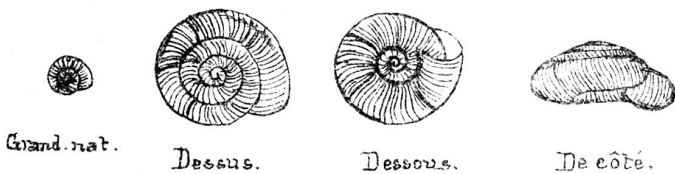
Je dirai, pour terminer ces observations générales, que l'étude des petits mollusques terrestres est fort intéressante et qu'il est regrettable que, chez nous, si peu de personnes s'y adonnent. Si elle demande du coup d'œil et du discernement, elle n'exige pas, pour être entreprise, une préparation aussi sérieuse que celle des différentes sections de la Cryptogamie, par exemple, et beaucoup de personnes aimant la nature et les courses dans nos montagnes trouveraient sûrement un vif plaisir dans l'étude de ces êtres et de leurs petites maisons si variées de forme et de grandeur.

Il s'agit, dans ce premier article, de trois espèces très intéressantes :

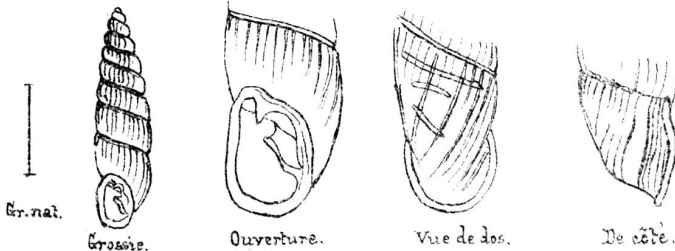
Helix holosericea, Stud. - Cette espèce, qui aime les hautes altitudes, vit dans une petite gorge et sur les rochers frais dans la forêt des Étroits, près St^e Croix, à 1050 m. Elle paraît un peu dépaycée dans ces stations, où elle n'est d'ailleurs pas abondante, car je n'ai pu recueillir que peu d'exemplaires vivants. Je ne sais si elle existe ailleurs dans le Jura, il serait en tout cas intéressant de connaître sa dispersion et son origin dans la chaîne.



Patula ruderala, Stud. (Helix, Stud.). - Cette espèce qui, d'après M^r le Prof. Godet (Nouv. Dict. géogr.), n'était connue chez nous qu'au Creux-du-Van, habite aussi la forêt des Étroits, près St^e Croix, où elle est très bien caractérisée. Je ne l'ai jamais rencontrée ailleurs et ses stations doivent être disséminées dans le Jura.



Clausilia orthostoma, Mke. - On trouve cette espèce aux Granges de St^e Croix, sur les fêtres et les rochers moussus.



(A suivre.)

Chs Meylan.

La Chaux (St^e Croix), Octob. 1904.

* * *

M^e permettez-vous, Monsieur le Rédacteur, quelques observations au sujet des inté

ressantes découvertes de M^r Meylan :

L'*Helix holosericea*, Stud., est mentionnée dans le Jura français par M^r Socard, mais jusqu'ici, elle n'avait pas encore été trouvée dans le Jura suisse. Malgré de nombreuses recherches, je ne l'ai jamais rencontrée dans le Jura neuchâtelois. Par contre, elle habite toute la chaîne des Alpes, du Valais jusqu'aux Grisons, avec sa fidèle compagne la *Patula ruderata*, et il est intéressant de les retrouver encore ensemble à Ste-Croix. L'*H. holosericea* est toujours disséminée, et n'est très commune nulle part. Existe-t-elle aussi au Creux-du-Van ? C'est ce qu'il faudrait vérifier. Quant à la *Patula ruderata*, je l'ai aussi trouvée à Corgémont (Val-de-St-Imier).

Ces deux espèces sont-elles chez nous des restes de l'époque glaciaire ? Pour résoudre cette question, il faudrait mieux connaître leur distribution.

La *Clausilia orthostoma*, Mke (Cl. Moussoni, Charp.) occupe un vaste territoire s'étendant de la Galicie et de la Hongrie jusqu'au Jura allemand et passant la frontière suisse pour se répandre dans les cantons de St-Gall, de Furgovie, etc. Jusqu'ici cette jolie espèce n'avait été trouvée qu'une fois dans le Jura occidental, près de Corgémont (Val-de-St-Imier). Elle se trouve probablement ailleurs encore.

Ses chercheurs de Mollusques seraient bien aimables s'ils voulaient me communiquer le résultat de leurs recherches; cela faciliterait l'établissement d'un Catalogue, fort désirable, des espèces de la Suisse.

Paul Godet, prof.

QU'EST-CE QUE LE ROSA PENDULINA DE LINNÉ

Dans son Z^o du 1^{er} Juillet 1904, le Rameau de Sapin publie une lettre de S^r Lesquereux qui dit avoir trouvé au Creux-du-Van ce Rosier, lequel, d'après Ch.-H. Godet, ne serait pas même une bonne variété du *R. alpina* (L.).

Ses quelques Flores que j'ai sous la main (Gaudin, De Candolle, Hoch, Godet, Grenier et Godron) indiquent toutes comme nom *R. alpina* (L., species plantarum, p. 703), et Christ, dans sa Monographie, indique simplement (L., sans spécification d'ouvrage ni de date).

La Bibliothèque de la ville de Neuchâtel possédant un exemplaire de la 1^{re} Edition du dit Species (Stockholm, soit Holmicie, 1753), j'y ai inutilement cherché le nom de *R. alpina*, tandis que sur les 12 espèces du genre *Rosa* que cet ouvrage contient, on trouve le *R. pendulina* (p. 42, N^o 11) avec cette description bien caractéristique : *Rosa* à fruits oblongs, retombants, comme synonyme, que je traduis également : « Rose à feuille de grande Sanguisorbe, à fruit oblong et retombant » (Dillenius), et comme Habitat : en Europe.

N'ayant pas à ma portée la 2^{me} édition du Species où se trouve, d'après Arcangeli, pour la première fois le nom de *R. alpina*, je ne puis néanmoins prétendre que le nom de *R. pendulina* (L.) soit le nom princeps de l'espèce, ce avec quoi Crépin, auquel j'exposai ma manière de voir, se montra bien d'accord. Que le *R. pendulina* d'Anton et de l'Herbier de Linné soit une forme à feuilles plus larges que le type admis sous le nom de *R. alpina* (L.), c'est possible, mais cela ne tranche pas la question de priorité entre ces 2 synonymes d'une seule espèce.

Pourquoi alors ne pas rétablir le plus ancien, si caractéristique, conformément à son droit de priorité, puisqu'il ne pourrait se confondre avec aucune autre espèce désignée antérieurement par le mot : *pendulina* ?

Neuchâtel, le 1 Décembre 1904.

D^r Ed^d Cornaz.